

Partenaire de la Station Des Affaires

Encaissez un supplément mensuel de 1 200 euros !

Votre parole a du pouvoir !

Les services de la Station Des Affaires lancent leur tout nouveau programme de Partenaire Passif, grâce auquel vous pourrez profiter d'un supplément mensuel frôlant les 1 200 euros, en plus de participer aux réunions du conseil d'administration. Ce privilège vous donne le droit de parole sur tous nos éventuels projets ainsi qu'aux modifications apportées au site.

Qu'est-ce que le programme Partenaire Passif du site La Station Des Affaires ?

Ce programme vient en aide à nos revendeurs afin qu'ils puissent atteindre le quota de vente nécessaire pour générer un revenu atteignant les 4 chiffres par mois, le tout via l'intermédiaire de notre programme d'affiliés.

En devenant partenaire passif, vous permettez aux revendeurs de gagner davantage avec notre programme d'affiliés. En retour, non seulement vous profitez d'un supplément mensuel intéressant, mais nous vous accordons également un droit de parole en ce qui concerne l'administration de notre société. En tant que partenaire, vos opinions, suggestions et idées ont une valeur considérable et nous les considérerons avec attention.

Les nombreux avantages d'un Partenaire Passif :

- Vous recevez un supplément mensuel variant entre 800 et 1 200 euros.
- Nul besoin de parrainer de nouveaux membres ou proposer des abonnements, car votre compte affilié est pris en charge par la société de La Station Des affaires, qui se chargera de bâtir votre équipe de revendeurs.
- En effectuant la promotion d'un produit ou service, vous disposez d'un accès illimité à notre service de diffusion qui assure un référencement ultra-rapide de vos articles dans Google.fr
- Votre compte s'autofinancera au bout de 3 à 4 mois.
- Vous recevez votre ristourne la deuxième semaine de chaque mois.

Quels sont les avantages de la Station Des Affaires à vous compter parmi leurs partenaires passifs ?

L'objectif ultime de La Station Des Affaires n'est pas uniquement d'être le meilleur site d'articles promotionnels sur le marché francophone, mais aussi de proposer la crème des programmes d'affiliés. Nous avons constaté que plusieurs entrepreneurs internautes manquent de ressources pour atteindre leur but, ce qui les amène à se décourager puis inévitablement abandonner au bout de quelques semaines.

En créant le programme Partenaire Passif, nous répondons au besoin de ces internautes désillusionnés de leurs activités antérieures sur le Web. Si cette situation est la vôtre, ce programme est tout ce dont vous avez besoin pour vous remettre définitivement sur les rails !

Pourquoi ?

Ce programme vous offre un partenariat où les deux parties sont gagnantes. En devenant partenaire passif, c'est la Station Des Affaires qui s'occupe de votre compte d'affilié et qui bâtit votre équipe de vendeurs. Ainsi, puisque nous percevons un léger pourcentage des revenus générés par votre équipe, notre chiffre d'affaires s'accroît au même rythme que le vôtre. Ce tout nouveau programme a été spécialement conçu pour soutenir les affiliés auxquels il manquait les ressources requises pour générer un revenu dans les 4 chiffres par mois et ce, indéfiniment.

Évidemment, plus vos profits augmenteront, plus les revenus de notre société grandiront. C'est LA solution gagnante pour les deux parties !

Est-ce que cela implique un engagement de votre part ?

Lorsque vous êtes un partenaire passif, aucun engagement à long terme ne vous est imposé, vous pouvez mettre un terme à notre partenariat en tout temps ! Deux consignes de base sont cependant indispensables :

- 1-** Puisque nous effectuons la promotion de votre compte d'affilié, afin de vous permettre de générer rapidement des bénéfices, nous vous demandons d'adhérer à notre service de diffusion, au tarif avantageux de 47 euros par mois.

Cette mensualité servira à vous bâtir une solide équipe de revendeurs, soutiendra les frais administratifs de votre compte d'affilié ainsi que le service de diffusion. Vous êtes le copropriétaire d'une micro entreprise et nous travaillons pour vous.

- 2-**

Lorsque votre équipe de vendeurs sera complétée, prenez quelques minutes pour en témoigner sur notre blogue. Ce sera constructif pour notre concept et nos revenus respectifs continueront d'accroître... encore et toujours !

Un rendement supérieur à celui des institutions financières !

Ce n'est plus un secret pour personne ! Il est beaucoup plus rentable d'investir dans un projet d'entreprise que de laisser son argent dormir dans une institution financière qui offre un faible taux d'intérêt. Comparez maintenant l'impact financier hypothétique entre un simple placement bancaire et le statut de Partenaire Passif :

Placement bancaire de 10 000 euros (5 % par année) :

- 10 000 euros + 5 % = 10 500 euros - bénéfice annuel de 500 euros

Partenaire Passif (investissement mensuel de 47 euros) :

- Votre compte sera autofinancé au bout de 2 à 3 mois
- Après 3 à 4 mois, vous percevrez un revenu mensuel pouvant atteindre 1 200 euros

Vous avez accès à un revenu potentiel de 14 400 euros par année !

Pourquoi établir cette comparaison ?

Afin que vous saisissiez l'impact financier et les avantages que vous procure le statut de Partenaire Passif. En plus d'être un investissement rentable et intelligent, vous n'avez aucune gestion fastidieuse à effectuer. C'est la société de La Station Des Affaires qui prend en charge votre compte d'affilié.

Poser la question, c'est y répondre !

Pour un investissement mensuel aussi minime que 47 euros, tout en sachant que la gestion de votre compte est totalement prise en charge par des professionnels, saisissez-vous cette chance de profiter d'un revenu mensuel pouvant atteindre 1 200 euros ? Évidemment !!

Devenez un Partenaire Passif et changez votre vie !

La décision judicieuse que vous avez prise en choisissant de devenir un Partenaire Passif aura un impact direct sur votre rythme de vie ultérieur. Ce choix vous permettra de financer des projets d'envergure tels que l'achat d'une nouvelle demeure, des rénovations, une nouvelle moto ou voiture, quelques voyages par année ou simplement planifier votre retraite.

Quels que soient vos projets d'avenir, un revenu supplémentaire mensuel de 800 à 1 200 euros par mois verra ceux-ci devenir réalité beaucoup plus rapidement que prévu.

Quel est le processus une fois obtenu le statut de Partenaire Passif ?

1^{er} et 2^{ème} mois:

Nous élaborons votre stratégie de commercialisation afin de créer votre équipe rapidement.

3^{ème} et 4^{ème} mois:

Cette période est cruciale, c'est la mise sur pied de votre équipe afin d'autofinancer votre compte d'affilié.

5^{ème} et 6^{ème} mois:

Nous mettons tout en œuvre afin que votre équipe vous procure un revenu mensuel variant entre 800 et 1 200 euros.

Important

En devenant Partenaire Passif dès aujourd'hui, vous avez choisi de recevoir un supplément de revenu pouvant atteindre 1 200 euros par mois. Vous pourrez alors aller de l'avant avec les projets qui vous tiennent à cœur.

Notre garantie

Évidemment, vous ne souhaitez pas investir temps et argent dans un projet qui ne mène nulle part. Vous exigez une garantie afin de bien dormir sur vos deux oreilles. Nous comprenons votre besoin et c'est pourquoi nous vous offrons une garantie de rendement sur le travail que nous effectuerons pour vous.

En devenant Partenaire Passif, vous bénéficiez d'une garantie de 180 jours sur le rendement des travaux réalisés pour votre compte. Si, après 180 jours, vous n'êtes pas satisfait du rendement obtenu, vous pouvez réclamer le remboursement de vos mensualités versées, moins les sommes précédemment perçues.

Oui, je suis prêt à devenir Partenaire Passif !

Suivez ces étapes faciles afin de vite devenir un prospère Partenaire Passif !

Étape 1 : Inscrivez-vous au site La Station des Affaires, c'est tout à fait gratuit !

Cliquez ici : http://www.aff.lastationdesaffaires.com/affiliates/signup.php?a_aid=4deeccbb4ea9

Étape 2 : une fois créé votre compte d'affilié, vous n'avez qu'à adhérer à notre service de diffusion au tarif avantageux de 47 euros par mois.

Cliquez ici : <http://lastationdesaffaires.com/service-de-diffusion-11.html>

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les transmettre par courriel : admin@lastationdesaffaires.com, ou par téléphone au 514-313-1549 (Canada)